

CONCOURS RESIDANAT MEDECINE SEPTEMBRE 2023

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2023

La Faculté de Médecine Abulcasis organise le **MARDI 26 SEPTEMBRE 2023** son concours de résidanat. Les postes ouverts pour la septième promotion sont fixés au nombre de **50**.

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent déposer leur dossier de candidature au niveau du Centre de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « CFIR-UIASS » au plus tard le **15 SEPTEMBRE 2023**.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

L'inscription en ligne : [HTTP://UIASS-PIECE.MA/CFIR-FMA/](http://uiass-piece.ma/cfir-fma/)

NB : L'inscription électronique est obligatoire.

- Le candidat sélectionne la spécialité de son choix parmi les spécialités en annexe.1 :
- Spécialités médicales, Spécialités chirurgicales ou Spécialités Biologiques

Le dossier à remettre au niveau du Centre de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « CFIR-UIASS » doit comporter :

- Une copie imprimée du formulaire de préinscription en ligne
- Une demande d'inscription manuscrite, comportant les indications :
 - Nom et prénom, adresse du candidat et le numéro de GSM
 - Spécialité choisie, titres et diplômes universitaires et titres hospitaliers
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine
- Les relevés de notes de toutes les années d'études et des épreuves cliniques
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers
- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae
- Une autorisation de poursuite d'études délivrée par la tutelle pour les fonctionnaires

MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT :

Le concours de résidanat comporte 2 épreuves :

1. Des **épreuves d'admissibilité** comportant :

- Une épreuve de titres.
- Quatre épreuves écrites :
 - **L'anatomie** : Épreuve de **2 heures**
 - **La biologie** : Épreuve de **2 heures**
 - **La pathologie médicale** : Épreuve de **2 heures**
 - **La pathologie chirurgicale** : Épreuve de **2 heures**

2. Une **épreuve d'admission** comportant :

- Épreuve des Urgences : Épreuve rédactionnelle d'une durée de **2 heures** :
 - Une question d'**urgence médicale**.
 - Une question d'**urgence chirurgicale**.
 - Une conduite à tenir de **spécialité médicale**.
 - Une conduite à tenir de **spécialité chirurgicale**.

RESULTAT DU CONCOURS :

Un classement des candidats sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission permettra de définir la spécialité souhaitée par **ordre de mérite**.

CONTACT & INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES